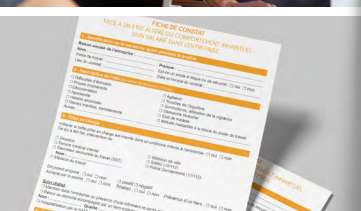
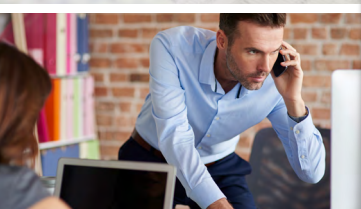
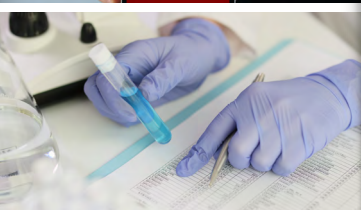


Conduite à tenir face à un salarié présentant un comportement ANORMAL et/ou INHABITUEL



⇒ Vous faites face à un salarié présentant les symptômes suivants :

- Des difficultés à s'exprimer, des propos incohérents ou inadaptés.
- Des troubles de l'équilibre et des difficultés à effectuer certains gestes.
- Des troubles de la conscience, tels que la somnolence et une fatigue intense.
- Une agressivité inhabituelle.



⇒ Voici les étapes à suivre :

1. **Mettre le salarié en sécurité** dans un endroit calme et discret, tel qu'un bureau fermé, un réfectoire ou une salle.
2. Prévenir le **Sauveteur Secouriste du Travail** ainsi que **le responsable**.
3. Appeler le **SAMU (15 d'un poste fixe, 112 d'un portable)** dans tous les cas. Le SAMU prendra la décision appropriée selon l'état de la personne et validera la conduite à tenir, que ce soit le maintien dans l'entreprise, le retour au domicile ou l'hospitalisation. Le message du SAMU est systématiquement enregistré, ce qui peut permettre à l'entreprise de justifier son action .
4. Réaliser un **test de dépistage éventuel, uniquement si cela est prévu** dans le règlement intérieur pour les postes à risques, **définis par l'entreprise** avec **le CSE et le médecin du travail**. **Les personnes habilitées** à réaliser ces tests **doivent être identifiées**. L'employeur ne peut pas demander ou imposer au médecin du travail de réaliser des tests salivaires ou des éthylotests.
5. **Prévenir la famille** ou **un tiers**. En aucun cas, le salarié ne doit regagner seul son domicile ou se rendre seul chez son médecin traitant (*même en taxi*). Ne jamais raccompagner la personne soi-même.
6. Renseigner une fiche constat et la faire parvenir au **médecin du travail**.
7. Ultérieurement, **le salarié** pourra être vu par **le médecin du travail** à la demande de **l'employeur**, qui doit informer le salarié et le médecin du travail du motif de la demande.
8. Prévoir, lors du retour dans l'entreprise du **salarié**, un **entretien pour comprendre la situation** et le **sensibiliser sur le sujet**.

Conduite à tenir face à un salarié présentant un comportement ANORMAL et/ou INHABITUEL

Tout SALARIÉ

État " ANORMAL "



Mettre la personne en sécurité

Prévenir le SST

Prévenir le responsable hiérarchique

SST et/ou RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE

Symptômes d'urgence vitale



OUI

NON

Appel du 15
Suivre les directives du médecin du SAMU pour orienter la personne

Rédiger une fiche constat pour le SPSTI

Test de dépistage pour les postes à risques si le règlement intérieur le permet

Retour au travail

Retour au domicile en sécurité

Prise en charge par le service des urgences

SST : Le salarié Sauveteur Secouriste du Travail
SAMU : Le Service d'Aide Médicale Urgente
SPSTI : Service de Prévention et de Santé au Travail